

3ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 19 mars 2019, 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge

4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M ^{me} Denyse Dumas	Trésorière
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIT ABSENT :

M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
----------------------------	-----------------

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Treize citoyens présents.

3ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 19 mars 2019, 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge

4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Demande d'opinion et consultation publique Projet du règlement R.C.A.3V.Q. 253 Zone 37234Rb, chemin de la Plage-Jacques-Cartier	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal du 19 février 2019	19 h 35
5.	Suivi au procès-verbal	19 h 40
6.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 55
7.	Période des questions et commentaires des citoyens	20 h 05
8.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 20
	<ul style="list-style-type: none">• Boulevard de la Chaudière• Livre d'or• Comité de liaison Anacolor• Sécurité• Table de concertation vélo• Environnement et protection de la nature	
9.	Fonctionnement	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none">• Information et communication• Trésorerie	
10.	Divers	20 h 55
	<ul style="list-style-type: none">• Assemblée générale et rapport annuel	
11.	Levée de l'assemblée	21 h 00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h 03. Le président M. Louis Martin souhaite la bienvenue aux participants et lit un mot d'ouverture expliquant le rôle et la mission d'un conseil de quartier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Résolution CQCR-19-CA-11

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M^{me} Denyse Dumas, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE

Projet du règlement R.C.A.3.V.Q. 253

Zone 37234Rb, chemin de la Plage-Jacques-Cartier

M^{me} Priscilla Lafond explique le déroulement de la demande d'opinion et consultation publique. Elle cède ensuite la parole à la conseillère en urbanisme M^{me} Nathalie Cournoyer.

À l'aide d'une présentation PowerPoint, M^{me} Cournoyer explique que les habitations du chemin de la Plage-Jacques-Cartier situées dans la zone 37234 Rb, délimitée au nord du fleuve Saint-Laurent, au sud du chemin Saint-Louis, à l'est de la côte de Cap-Rouge et à l'ouest de la Terrasse de la Veuve-Pin, s'avèrent non conformes à la réglementation d'urbanisme en vigueur par rapport à l'usage. Le projet de modification vise donc à régulariser la situation en créant une nouvelle zone 37236Ha à même la zone 37234Rb qui inclura les propriétés résidentielles situées sur le chemin de la Plage-Jacques-Cartier. Les usages du groupe H1 : logement isolé de 1 logement maximum seront dorénavant autorisés. Les autres normes applicables sont définies dans la grille de spécifications.

Après quelques questions et commentaires en provenance des citoyens présents et des administrateurs du C.A., ces derniers se disent favorables au projet de modification.

Résolution CQCR-19-CA-12

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier du Cap-Rouge recommandent l'adoption du projet de règlement R.C.A.3V.Q. 253, relatif à la zone 37234Rb, chemin de la Plage-Jacques-Cartier.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2019**

Un membre suggère de mettre en annexe du procès-verbal le résumé des échanges des administrateurs lors de l'atelier de travail sur la *Vision de l'habitation*.

Résolution CQCR-19-CA-13

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par M. Philippe Moussette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 février 2019 en joignant en annexe le résumé des échanges tenus entre administrateurs du CQCR lors de l'exercice portant sur la *Vision de l'habitation*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Gestion des matières résiduelles – compostage : Un article est paru dans le Journal de Cap-Rouge/Saint-Augustin-de-Desmaures concernant un projet de compostage communautaire sur le territoire de Cap-Rouge et de Saint-Augustin-de-Desmaures. Environ 65 personnes ont déjà manifesté leur intérêt. Elles doivent devenir membres de l'organisme Craque-Bitume en acquittant des frais minimes d'adhésion et offrir quelques heures par mois pour l'entretien du site de compost. Une prochaine étape sera de chercher des sites appropriés pour le compost collectif et d'attendre que la Ville réponde à la demande de Craque-Bitume d'ajouter une vingtaine de sites de compostage, dont Cap-Rouge. Par le biais de courriels, M^{me} Marie-Josée Savard demande d'être tenue informée par l'organisatrice des développements du projet.

Les Hivernales de Cap-Rouge : L'événement a connu encore cette année un franc succès, bénéficiant d'un temps ensoleillé. Plus de 800 visiteurs, principalement de jeunes familles, ont pris part aux nombreuses activités gratuites dans le parc des Écores. On remercie les membres du C.A. qui ont donné de leur temps pour représenter le conseil de quartier de même que la Ville qui a prêté des chapiteaux.

Vision sur l'habitation : M. Louis Martin a participé à la rencontre organisée par la Ville et regroupant un représentant par conseil de quartier. Chacun a exprimé ses préoccupations en regard du dossier.

Rencontre avec M. Jérôme Nadeau : Les questions du C.A. lui ont été acheminées. On est en attente d'une date pour une rencontre.

Côte de Cap-Rouge : M^{me} Marie-Josée Savard fera un suivi en vue d'obtenir certaines données sur le comptage de vélos.

Jeux des cadets : M. Martin Blanchette n'a pu assister à la cérémonie prévue.

Espace urbain à Cap-Rouge – Université Laval : M^{me} Priscilla Lafond fera un suivi pour connaître le nom de la personne responsable à la Ville de ce dossier.

Nouvelle signalisation vers le IGA : La signalisation demandée pour un virage à gauche vers le IGA (direction nord) sur la route Jean-Gauvin, n'a pas été réalisée bien qu'un appel au 311 ait été fait.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Anne Corriveau informe sur les sujets suivants :

Restauration de la plage Jacques-Cartier : Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques étudie toujours le dossier concernant les impacts environnementaux.

Parc Chaudière : Un appel d'offres a été lancé par la Ville le 13 mars dernier concernant la construction du pavillon de services.

M^{me} Marie-Josée Savard informe sur les sujets suivants :

Base de plein air de Ste-Foy : Cet été, il y aura réalisation d'un aménagement autour du nouveau pavillon. D'autres phases de développement sur le terrain sont à venir dont la plage. M^{me} Savard tient à rappeler que l'accès au site et au stationnement demeure gratuit bien que la gestion de la base soit confiée à un organisme. Dans le cas de nouvelles activités initiées par l'organisme, celles-ci seront cependant tarifées (ex. : atelier de confection de mouches, ...).

Un membre demande s'il y aura inauguration du nouveau pavillon. M^{me} Savard s'informerait.

Place éphémère : Il y aura une place éphémère à la marina de Cap-Rouge.

7. PÉRIODE DES QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne veut exprimer certaines préoccupations concernant le nouveau projet Galiléo, près de la rue Onésime-Voyer. Elle se demande s'il y a une vision de la Ville pour ce secteur. Quel est le zonage prévu? Y aura-t-il obligation de planter des arbres? Enfin, elle mentionne qu'on doit tenir compte de la présence d'une piste cyclable à proximité. M^{me} Priscilla Lafond va vérifier quel est le % d'aire verte requis sur ce site et ce qui est proposé par les promoteurs.

Un autre citoyen abonde dans le même sens et s'inquiète quant à la répétition d'un bon nombre de mécontentements lors de la construction des condominiums sur la rue des Maires-Lessard. Il faudrait être vigilant.

Un membre réitère le problème de déneigement des trottoirs sur la rue de la Promenade-des-Sœurs et ceux de la rue des Chasseurs notamment. L'utilisation du 311 pour signaler la problématique n'a pas réglé la situation.

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Boulevard de la Chaudière : Rien à signaler.

Livre d'or : Une fois que les trois lauréats seront choisis, les membres adoptent la résolution suivante.

Résolution CQCR-19-CA-14

ATTENDU QUE les membres du comité de travail du Livre d'or 2019 ont analysé les candidatures soumises et retenu cinq candidats;

ATTENDU QUE les administrateurs du conseil de quartier ont voté sur les candidatures retenues par le comité de travail;

ATTENDU QUE les trois candidatures ayant le plus de votes ont une implication appréciable et soutenue dans la communauté et le quartier du Cap-Rouge et une valorisation de leur milieu;

ATTENDU QU'il y a lieu que le Dr Paul Poirier, M. Jérémy Plourde et le 72^{ème} Groupe scout soient invités à signer le Livre d'or 2019;

SUR PROPOSITION de M. Martin Blanchette, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu d'inviter le Dr Paul Poirier (catégorie Carrière), M. Jérémy Plourde (catégorie Communautaire) et le 72^{ème} Groupe scout (catégorie Groupe) à signer le Livre d'or 2019 du conseil de quartier du Cap-Rouge pour leur implication appréciable et soutenue dans la communauté et le quartier du Cap-Rouge et une valorisation de leur milieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Comité de liaison Anacolor : Le comité n'existe plus. Le point sera néanmoins reconduit jusqu'au déménagement de l'usine.

Sécurité : M^{me} Denyse Dumas informe qu'elle n'a pas eu de nouvelles en provenance de l'école Les Sources. Elle rapporte que la traverse piétonnière devant le parc Déry n'est pas respectée.

Table de concertation vélo (TCV) : Une réunion est prévue en mars.

Environnement et protection de la nature :

Table de concertation environnement : La première rencontre de la TCE a eu lieu le 25 février dernier. Il a été discuté du mode de fonctionnement. Il a aussi été convenu que si une résolution était adoptée par cette Table, elle constituera une position officielle. Elle sera ensuite transmise aux conseils de quartier composant la Table pour adoption ou non.

Cinq thèmes ont été retenus et un comité de travail a été formé pour chacun de ces thèmes soit :

- 1) Gestion des matières résiduelles
- 2) Verdissement et flore urbaine
- 3) Qualité de l'air
- 4) Mobilité (dans sa dimension environnementale)
- 5) Autres formes de pollution

Une consultation publique sur le futur centre de biométhanisation tenue en février dernier a aussi fait l'objet de discussions.

Rêvons nos rivières : Le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) a déposé un mémoire concernant ce programme. Se disant impressionnés par la qualité du contenu, les membres souhaitent adopter la résolution suivante.

Résolution CQCR-19-CA-15

Sur proposition de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M^{me} Nathalie Gagné, le conseil de quartier du Cap-Rouge tient à accueillir favorablement le mémoire préparé par le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. FONCTIONNEMENT

Information et communication : M. Louis Martin passe en rafale certaines informations soit :

- La parution d'un article sur le développement de l'Îlot Mendel dans le journal Le Soleil
- Une demande pour le BAPE concernant l'usine de biométhanisation
- Un communiqué de la Ville invitant à une rencontre d'information et d'échanges sur l'aménagement du sentier du parc de la Rivière-Beauport
- Une invitation à l'assemblée annuelle 2019 du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR), jeudi 28 mars 2019
- Un montant de 683 000 \$ a été consenti par la Ville pour la création de places éphémères
- Le CQCR est en attente du suivi de la résolution conjointe du CQCR et du CQ de la Pointe-de-Sainte-Foy relativement à la côte de Cap-Rouge

Trésorerie : La trésorière M^{me} Denyse Dumas informe d'un solde bancaire à ce jour de 1 332,30 \$.

Résolution CQCR-19-CA-16

Sur proposition de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.

DIVERS

Agrile du frêne : Il y a présence d'environ 50 % de l'espèce du frêne le long des berges de la rivière Cap Rouge. Une réunion est prévue en mars entre la Ville et le CBRCR à ce sujet.

Assemblée générale et rapport annuel : L'assemblée générale annuelle aura lieu le mardi, 16 avril 2019. M. Louis Martin a préparé une ébauche du rapport annuel 2018 et la soumettra aux membres pour commentaires.

Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'AGA :

Résolution CQCR-19-CA-17

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M^{me} Nathalie Gagné, il est résolu que la conseillère en consultations publiques M^{me} Priscilla Lafond agisse comme présidente d'élections lors de l'assemblée générale annuelle 2019 du conseil de quartier du Cap-Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Livre d'or (budget) :

Résolution CQCR-19-CA-18

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M^{me} Denyse Dumas, il est résolu qu'une somme n'excédant pas 600 \$ soit accordée pour la remise des prix aux lauréats désignés pour la signature du Livre d'or 2019 lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier du Cap-Rouge le 16 avril 2019; ce qui comprend l'achat de fleurs pour chacun ainsi que l'achat de jus, café et autres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h 05 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Nathalie Gagné.

Signé

Louis Martin, président

Signé

Nathalie Gagné, secrétaire

Résumé des réponses aux questions sur la *Vision de l'habitation*
Rencontre de travail du 10 février 2019

1. Axe 1 : Québec, ville attractive
 - a. Quel est le principal enjeu de cet axe pour votre organisation?
La préservation de la qualité des quartiers de Cap-Rouge, autant pour l'environnement (rivière, arbres, parcs, « En harmonie avec la nature ») que pour la vie de quartier en dehors du milieu urbain
 - b. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour rendre la ville plus attractive, plus attrayante?
Amélioration et développement des services et commerces de proximité, afin de les rendre accessibles en toutes saisons avec différents modes de transport (en commun, actif, etc.)
2. Axe 2 : Québec, ville inclusive
 - a. Quel est le principal enjeu de cet axe pour votre organisation?
Attractivité du quartier pour les jeunes familles (prix des maisons, grandeur des terrains, style/format des maisons construites, difficultés d'accessibilité pour premiers acheteurs)
 - b. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour rendre la ville plus inclusive?
 1. *Permettre aux personnes âgées de rester dans notre quartier (logements appropriés, trottoirs adaptés, commerces de proximité)*
 2. *Renouvellement des vieilles rues, afin d'offrir aux jeunes familles des habitations qui conviennent à leurs désirs et besoins*
3. Axe 3 : Québec, ville innovante
 - a. Quel est le principal enjeu de cet axe pour votre organisation?
Des approches pour encourager les jeunes familles à emménager dans le quartier et encourager le quartier à garder une vie distincte
 - b. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour rendre la ville plus innovante?
 1. *Continuer de développer le concept de « rue conviviale »*
 2. *Promouvoir la vie de quartier, à pied (ex. : rajeunir les sentiers pédestres, les petits parcs interconnectés)*
4. Si vous étiez maire, quelle action mettriez-vous de l'avant dans le cadre de la *Vision de l'habitation* de la ville de Québec?
Trouver une façon harmonieuse de densifier les quartiers déjà bâtis, en respect avec les différences entre les quartiers, et une intégration architecturale planifiée qui peut varier de rue en rue afin d'avoir une ville non uniforme qui reconnaît les forces des différents quartiers (caractéristiques physiques, architecturales, paysage). Cette variété constitue une des caractéristiques importantes et appréciées de la ville de Québec.